

2. 2. 5. Bases de données lexicales

Les ouvrages de référence, également appelés bases de données lexicales, peuvent d'habitude être accédés librement sur le web, mais il existe des ouvrages de référence commerciaux qui ne sont qu'accessibles via le réseau de l'université. L'accès à ces ouvrages de référence se fait via les bases de données de sa "propre" université (voir les hyperliens à droite).

Renvoi : voir pour cela le chapitre [2. 3. 1. Encyclopédies sur Internet](#)

Liens: [Bâle](#)

[Berne](#)

[EPF Lausanne](#)

[ETH Zürich](#)

[Fribourg](#)

[Genève](#)

[Lausanne](#)

[Lucerne](#)

[Neuchâtel](#)

[St-Gall](#)

[Tessin](#)

[Zürich](#)